

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE À VOTE ÉCOUTE SANTÉ- TRAVAIL



Médecin du travail:

Dr Servane Bonno-Jouvin

@: ce.dsden64-medecins64@ac-bordeaux.fr

Tel 05.59.82.22.00

Secrétariat poste 64103

Infirmière prévention et chargée de mission santé au travail:

Valérie Plaisance

@: valerie.plaisance1@ac-bordeaux.fr

Tel:05.59.82.22.29/ 06.27.95.07.46

SERVICE SOCIAL DES PERSONNELS



Secteur ZAP Pau-Nay

Myriam Casau, conseillère technique de service social

@: myriam.casau@ac-bordeaux.fr

Tel 05.59.82.22.17/06.22.17.05.72

Secteur ZAP des Gaves , Soule et Dax

Isabelle Sicot, assistante sociale

@: isabelle.sicot@ac-bordeaux.fr

Tel 05.59.36.36.15

Secteur Pays Basque BAB

Anne-Laure Dudouet, assistante sociale

@: anne-laure.dudouet@ac-bordeaux.fr

Tel 06.73.11.27.40



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Pyrénées-Atlantiques

PÔLE SANTÉ-SOCIAL DES PERSONNELS

DSDEN DES PYRÉNÉES
ATLANTIQUES



MISSIONS:

SANTÉ- TRAVAIL

Le médecin du travail reçoit en consultations les agents, à leur demande, sur rendez-vous. Elle réalise un suivi individuel renforcé sur les lycées professionnels cibles en collaboration avec l'infirmière.

L'infirmière santé au travail réalise:

- des visites d'informations prévention sur la base du volontariat,
 - des études de postes sur préconisations du médecin du travail,
 - propose et anime des formations sur divers types de sujet de prévention santé au travail.
-

Le service des affaires médicales instruit les dossiers de demandes de congés longs, temps partiels thérapeutiques et accidents de travail.

SERVICE SOCIAL DES PERSONNELS

Notre écoute active permet de vous aider à trouver un juste équilibre entre travail et vie privée.

Ecouter, informer, conseiller, accompagner afin de:

- préserver le bien être au travail de tous les personnels,
 - concilier vie professionnelle et personnelle.
-

A la demande et avec l'accord de l'agent et dans le respect de la vie privée (soumis au secret professionnel).

Un travail en partenariat avec les acteurs de l'institution et les organismes extérieurs, en respectant la fonction de chacun et l'éthique due à l'utilisateur.

Un accompagnement global de l'agent dans le respect du secret médical et social.

Une analyse de situation croisée et adaptée permettant d'intervenir sur les collectifs, selon les besoins, en étroite collaboration avec les différents acteurs.